

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14 JUIN 2018

Dossier complet le :

14 JUIN 2018

N° d'enregistrement :

F2018-

1. Intitulé du projet

Projet d'extension de l'usine MGM (Montage Grandes Machines) à MONSWILLER
Projet dénommé "Extension Kuhn MGM Ambition 2020"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KUHN MGM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur KRIER Thierry - Président Directeur Général

RCS / SIRET

6 7 7 3 8 0 4 3 8 0 0 0 2 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux de construction donnant lieu à un permis de construire	Surface de plancher créé comprise entre 10 000 et 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Déconstruction de voiries existantes et de surfaces extérieures de stockage de machines.
Extension (sur l'emprise ainsi libérée) du bâtiment montage en vue de créer de nouvelles lignes de montage pour satisfaire aux besoins de diversification des machines à monter.
Extension de la partie logistique en parallèle du hall de montage et située au Sud du montage.
Celle-ci se fait sans extension du bâtiment stockage, et la matière combustible stockée reste pour sa nature conforme à celle déclarée à l'origine, avec une évolution des volumes tout en restant en-dessous des 500 Tonnes.
La partie logistique comporte également une zone de stockage à plat intermédiaire et une zone de picking.
Les locaux techniques nécessaires au fonctionnement de l'extension sont prévus dans sa partie Sud.
La nouvelle expédition sera réalisée sous forme d'un bâtiment séparé implanté au Nord.
Les locaux sociaux existant accolés au montage au Nord sont prévus à étendre vers l'Est pour satisfaire aux nouveaux besoins.

4.2 Objectifs du projet

L'extension vers l'Est du montage se fait telle qu'envisagée dans l'étude de faisabilité initiale et le plan masse layout global, établis à l'origine de l'implantation du site MGM en 2006.

La présente extension ne représente qu'une partie de l'extension envisagée à l'origine (deux travées supplémentaires de 25,00m de large avaient été envisagées, et pourront le cas échéant faire l'objet d'une extension future).

Le projet d'extension correspond donc à la concrétisation partielle des extensions prévues d'origine sur ce site.

Cette phase de travaux permet également de réaliser les voiries et les flux extérieurs aux bâtiments et d'en renforcer la sécurité au maximum tel qu'envisagé à l'origine, notamment par la réalisation d'une zone d'expédition séparée (bâtiment + zone de manœuvre des PL).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux envisagés sont :

- réalisation de la partie Est de la voirie interne à MGM pour contournement et desserte vers le Sud des différentes zones existantes et créées, avec raccordement direct à la plateforme d'arrivée des PL.
- déconstruction de la voirie Nord-Sud existante à l'Est du montage actuel et mise à niveau par remblaiement de la pente existante dans la voirie actuelle, avec le cas échéant dévoiement et mise à niveau des réseaux existants, et extension des réseaux pour satisfaire aux besoins des extensions.
- extension vers l'Est des halls existants dans le prolongement des trames de charpente métallique existante, bardages et couvertures isolés conformément à la RT en vigueur, chauffage eau chaude (réseau depuis chaufferie existante déjà en attente derrière façade Est du montage actuel) et panneaux rayonnants accrochés sous charpente ; éclairage naturel par châssis vitrés, éclairage zénithal en façade et en toiture.
- construction du bâtiment expédition et des voiries périphériques.
- suppression de la zone expédition actuelle par fermeture dallage du décaissé existant à l'intérieur du hall actuel.
- construction de l'extension des locaux sociaux (bâtiment béton + isolation + bardage en façades et isolation et étanchéité en toiture).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- les travées supplémentaires rajoutées au montage constituent des lignes d'assemblage orientées Sud-Nord, alimentées depuis le Sud du bâtiment, et avec sortie de ligne dans la partie Nord du hall. Parallèlement à la façade Nord, les machines montées sortent par le sas Est pour être stockées sur les plateformes extérieures de stockage à proximité de l'expédition.
- les entrées et les sorties des PL, tant vers la réception existante inchangée située côté Sud, que vers l'expédition créée, se feront directement depuis la plateforme d'attente des PL (à l'entrée du site et sous contrôle des gardiens) ; les flux sur les voiries internes sont donc rendus plus lisibles, facilités et sécurisés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'extension engendrera une modification non substantielle des activités concernées par la réglementation des ICPE, justifiant le dépôt en Préfecture d'une note d'information conformément à l'article R.181-46-II du Code de l'Environnement. Le projet n'est de ce fait pas soumis à la réalisation d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale. De la même manière, le site KUHN déjà concerné par les opérations soumises à autorisation au titre de la réglementation IOTA (loi sur l'Eau), le projet n'engendrera aucune modification substantielle par rapport aux installations réalisées et prévues à l'origine pour les surfaces envisagées à terme. Ces aspects sont développés et rappelés dans la note déposée en Préfecture.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Extension du montage avec auvents (surface couverte)	22 727,50 m ²
Extension des locaux sociaux (surface au sol)	355,65 m ²
Construction d'une nouvelle expédition avec auvent (surface couverte)	3 815,10 m ²
Construction d'une salle hydraulique (surface au sol)	481,30 m ²
soit un total de	27 379,55 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

KUHN est situé sur le Parc de la Faisanderie à MONSWILLER dans le Bas-Rhin.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8 ° 4 5 ' 0 9 " 17N Lat. 0 7 ° 2 3 ' 3 7 " 61E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

L'assise du foncier de KUHN est essentiellement sur MONSWILLER et partiellement sur STEINBOURG à l'Est.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site de KUHN MGM dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement du 09/05/2007 et d'un arrêté préfectoral complémentaire du 09/11/2009 pour l'ensemble des activités du site. Les rubriques autorisées sont 2565, 2940 et 3260. Les rubriques déclarées sont 2575, 2910, 2925 et 1414. Les extensions prévues n'ont pas d'impact significatif sur les rubriques et n'en engendrent pas d'autres.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nouvelles extensions ne seront pas à l'origine d'une augmentation significative des besoins en eau du site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les extensions se feront essentiellement sur des parties de terrains déjà artificialisées (parc machines, voiries existantes). Les surfaces non imperméabilisées qui seront concernées sont uniquement des espaces verts résiduels, régulièrement entretenus mais sans flore ou faune d'un quelconque intérêt (la zone protégée située le long de la RD n°6 et RD n° 1404 n'est pas concernée ni impactée par les extensions).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il ne s'agit que d'extensions de chaînes de montage, et de locaux d'expédition sans rejet vers le milieu naturel.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis en phase de travaux (phase temporaire) il n'est pas prévu d'augmentation du trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités de montage ne constitueront pas une source significative de bruit. Compte tenu de la localisation des constructions au milieu du site, et en l'absence de bruit perceptible à l'extérieur des bâtiments, le projet n'induit aucune émergence sonore nouvelle en limite de propriété.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les voiries du site et les surfaces extérieures de stockage de machines sont déjà éclairées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Malgré l'importance des extensions, au vu des surfaces de voiries et de stockage de machines à démolir, l'augmentation par le projet des surfaces imperméabilisées est limitée à 9 400 m² représentant 2,75 % de l'assise foncière (342 310,00 m²)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de montage n'engendrera pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il ne s'agira que de déchets déjà générés par le site. Déchets non dangereux traités dans déchetterie existante et propre au site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du contexte environnemental du secteur industriel de la Faisanderie et l'absence de nouvel impact sur le milieu naturel, le projet ne semble pas justifier la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saverne

le, 06.06.2018

Signature

KUHNI SA.
au capital de 19 488 000 EUROS
4, Impasse des Fabriques - 67020 SAVERNE CEDEX
RCS Saverne B 615 123 123